



HAL
open science

Les châteaux saxons : enjeu politique, culturel et économique

Anne-Marie Pailhès

► To cite this version:

Anne-Marie Pailhès. Les châteaux saxons : enjeu politique, culturel et économique. Allemagne d'aujourd'hui : revue française d'information sur l'Allemagne, 1995. <halshs-01441609>

HAL Id: halshs-01441609

<https://shs.hal.science/halshs-01441609v1>

Submitted on 19 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Anne-Marie Pailhès.

Les châteaux saxons : enjeu politique, culturel et économique.

Paru dans la revue Allemagne d'aujourd'hui, juin 1995.

Dans le patrimoine immobilier légué par la R.D.A., il est des bâtiments qui suscitent particulièrement l'intérêt et la convoitise, objets symboliques du rêve et témoins du passage à un nouvel ordre social : les châteaux. Depuis la disparition de l'Etat est-allemand, les médias ont principalement attiré l'attention sur les châteaux les plus proches de Berlin, ceux du Brandebourg et du Mecklembourg, qui avaient la valeur symbolique la plus polémique puisqu'ils avaient appartenu aux Junkers prussiens, maîtres d'immenses domaines féodaux. Cependant, tout le territoire de l'ancienne R.D.A. regorge de ces bâtiments qui ont échappé par négligence ou par hasard à la démolition. Ils ne sont même pas encore tous répertoriés. Dans cet ensemble, la Saxe occupe une place particulière due à son histoire et à ses traditions culturelles.

On a recensé pour l'instant plus de 1000 châteaux en Saxe, soit une densité supérieure à celle de la Bavière. Il y en aurait peut-être jusqu'à 1800. Selon M. Glaser, conservateur du Land, seulement 45% de la superficie de la Saxe serait actuellement inventoriée¹. L'inventaire se fait selon des méthodes empiriques dont la principale est encore le bouche-à-oreille. Cette densité géographique s'explique par l'histoire de la Saxe, germanisée au XIIème siècle par des chevaliers qui s'établirent peu à peu dans cette région jusque-là slave. Lors de leur lente avancée vers l'Est, ils créèrent à partir du XVème siècle des "Rittergüter"², domaines seigneuriaux. La plupart des châteaux actuels de la Saxe ont pour origine un "Rittergut". Malgré la survivance de quelques châteaux-forts, l'essentiel des demeures seigneuriales saxonnes fut construit entre le XVIème et le XIXème siècle, surtout à l'époque baroque, sous le règne d'Auguste le Fort. La richesse saxonne était alors due à la présence des mines d'argent des Monts Métallifères. De nombreux bâtiments ont été remaniés aux XVIIIème et XIXème siècles par une nouvelle classe de châtelains, celle des riches marchands puis industriels qui prenaient la relève de la noblesse. Mais dans l'ensemble, ces domaines étaient moins étendus qu'à l'Est de l'Elbe car les paysans saxons avaient bénéficié au XIXème siècle de réformes qui leur permettaient d'être plus souvent propriétaires que dans d'autres régions. En 1900, il y avait en Saxe 10% de plus de paysans possédant de 5 à 20 hectares que dans le reste du

¹ Allocution au congrès des conservateurs allemands, Meißen, 28 juin 1994.

² Pour l'histoire de la notion de Rittergut en Saxe, voir Reiner Große, "Die Rittergüter in Kursachsen vom 16. bis zum 19. Jahrhundert" in : *Schlösser um Leipzig*, Seemann, Leipzig, 1993, p. 8-12.

Reich et 10% de moins de grands propriétaires fonciers ayant plus de 100 hectares³. Ceci explique qu'au moment de la réforme agraire de 1945, 24% seulement des terres aient été redistribuées en Saxe contre 54% dans le Mecklembourg⁴.

Le sort des châteaux et des châtelains en zone soviétique.

En 1945, la noblesse et l'ensemble des propriétaires fonciers furent des victimes toutes désignées pour l'ordre nouveau qui s'instaurait. Soupçonnés non sans raison d'avoir soutenu le régime hitlérien, certains prirent les devants et s'enfuirent dans la zone occidentale. Ceux qui pensaient n'avoir rien à se reprocher restèrent sur leurs terres jusqu'à l'arrivée de l'Armée Rouge dont ils subirent les exactions. La réforme agraire de septembre 1945 - qui commence d'ailleurs en Saxe - mit fin à leurs illusions en les expropriant définitivement. Ils durent aussi souffrir dans leur personne : dans la région de Leipzig, ils furent rassemblés dans l'enceinte du château de Colditz, ancien camp de détention pour les officiers occidentaux, avant d'être déportés sur l'île de Rügen d'où certains purent s'enfuir. Le témoignage du baron von Fritsch-Seerhausen est édifiant sur ce point ; il raconte l'histoire dramatique de sa famille à la fin de la guerre et celle du château de Seerhausen : "*En septembre 1945, l'expropriation eut lieu. Puis suivit l'ordre général pour tous les propriétaires terriens de rallier un point de rassemblement ; de là, ils voyagèrent plusieurs jours dans des wagons de marchandises pour atteindre l'île de Rügen. La destination suivante était l'Union Soviétique. Karlo et Hugo [il s'agit du baron von Fritsch-Seerhausen et de son frère, deux oncles du narrateur, n.d.l'a.] réussirent à s'enfuir au cours de l'une des premières nuits à Rügen pour rejoindre le continent à bord d'un bateau de pêcheur. Lors du voyage de retour à Seerhausen, Hugo attrapa une pneumonie à cause de toutes les privations endurées, il en mourut à Riesa fin novembre 1945. Quelques jours plus tard, Karlo mit fin à ses jours à Seerhausen*"⁵.

³ Lutz Heidick, introduction de *Rittergüter und Schlösser im Leipziger Land*, Beucha, Sax-Verlag, 1993, p. 7.

⁴ Jean-Philippe Mathieu, Jean Mortier, *RDA, quelle Allemagne ?* Paris, Messidor, 1990, p. 30.

⁵ Thomas Freiherr von Fritsch-Seerhausen, "Seerhausen, Familienschicksal in einem sächsischen Adelsschloß", in : *Mitteilungen des Landesvereins Sächsischer Heimatschutz* e. V., 2/93, p. 48-49.

Dès 1946, les grands propriétaires fonciers ne jouèrent donc plus aucun rôle politique, et la réforme agraire put se mettre en place selon le slogan "Junkerland in Bauernhand !".

Mais les paysans ne devenaient propriétaires que de lopins de terre. Après les pillages systématiques⁶, les bâtiments, quant à eux, servirent d'abord à héberger les réfugiés des territoires de l'est qui affluaient par milliers. De 1945 à 1947, au moins 25 000 réfugiés ont été hébergés dans ces châteaux⁷. Aujourd'hui, certains descendants de ces réfugiés y occupent encore des appartements qui leur avaient été attribués à cette époque.

Dans un second temps, lorsque les réfugiés purent être peu à peu relogés ailleurs, les châteaux subirent de grands dégâts. En effet, un décret de 1947 de la SMAD⁸ décida que les châteaux qui ne pouvaient être utilisés à des fins collectives comme hôpitaux, crèches, écoles ou bureaux pouvaient être détruits. Ce décret ne préconisait pourtant pas une destruction systématique mais l'élimination du caractère féodal et bourgeois des châteaux. Les propriétés furent alors confiées aux autorités communales qui furent libres d'interpréter le décret comme bon leur semblait. Certains eurent l'illusion qu'après avoir détruit ces demeures, il serait possible de réutiliser les matériaux de construction pour construire d'autres logements. Ces destructions en série ont en fait surtout servi de symbole de l'abolition de l'ancien ordre social. On dynamita des châteaux en R.D.A. jusqu'en 1951 ou 1952 en vertu de ce décret. En Saxe, les pertes en châteaux et manoirs par destruction volontaire sont estimées à environ 10% du patrimoine⁹.

La R.D.A et ses châteaux.

A partir de la fin des années 1950, le patrimoine des châteaux resta en l'état, c'est-à-dire que les châteaux non détruits étaient utilisés et non entretenus. Leur usage différait beaucoup de celui qui leur aurait été adapté : de magnifiques salles rococo servaient de réfectoires d'hôpital comme à Nischwitz où le mobilier de R.D.A. s'aligne encore sous les fresques de Stefano Torelli. Sachsenburg servit de maison de redressement pour jeunes filles, Mildenstein était une prison. A

⁶ Une habitante du village de Döben où le château a été dynamité affirme en 1994 : " Un ménage du village sur trois possède aujourd'hui encore quelque chose qui vient du château", in "Rückkehr der Verfemten", *Dresdner Neueste Nachrichten*, 29/30.10 1994, p. 3.

⁷ Anna Miksch, *Die Sicherung und Nutzung kultureller Werte der ehemaligen Herrnsitze des Großgrundbesitzes in Sachsen 1945-1949*. Thèse, Leipzig, 1979. Tome 1, p. 211.

⁸ Décret de la SMAD n° 209 du 7 octobre 1947.

⁹ Heinrich Magirius, "Verluste an Schlössern und Herrenhäusern in Sachsen seit 1945", in : *MdLSH*, 2/93, p. 35.

Kötteritzsch, les pièces du château étaient devenues des entrepôts pour les outils agricoles de la coopérative. Cette utilisation à mauvais escient avait lieu sans contrepartie : les bâtiments n'étaient pas restaurés, ni même entretenus. Lorsqu'ils devenaient trop abîmés, on les abandonnait pour les laisser aller peu à peu à la ruine.

Dans les années 60, les autorités de R.D.A. avaient cependant autorisé la restauration des châteaux des Wettiner, comme Pillnitz ou Meissen, pour servir leur politique de prestige.

Le petit château de Machern, un joyau de l'époque baroque entouré d'un magnifique parc paysager, représente quant à lui une exception. Cette ancienne propriété de la famille von Lindenau avait été attribuée à la commune en 1945. Dans les années 50, on avait commencé sa destruction en démontant la tour et le bâtiment avait brûlé en 1981. Le château fut restauré de 1982 à 1992 grâce à un investissement d'un million de marks¹⁰ (mais les travaux s'accéléraient surtout après 1990...) et l'action particulièrement efficace des conservateurs. Mais l'immense majorité des châteaux et manoirs n'étaient pas portés à l'inventaire du patrimoine. Lorsqu'ils furent trop abîmés pour servir encore à un usage collectif et que l'ardeur des démolisseurs se fut calmée, ils furent abandonnés à leur triste sort, des années 1960 à 1989¹¹.

Le bilan général est lourd : en 1990, on pouvait considérer que 90% des châteaux saxons étaient en ruine en partie ou en totalité¹².

Le retour des anciens propriétaires : désirs et réalités.

En 1989, aucun château de R.D.A. ne se trouvait appartenir à un particulier. Suivant le cas, le propriétaire était l'Etat de R.D.A., les cantons, les communes, les organisations de masse comme le syndicat, le S.E.D. ou la Stasi.

¹⁰ Information fournie en juin 1994 par M. Wolfgang Hocquel, actuel responsable des monuments historiques pour la région de Leipzig. Pour le détail de la restauration, voir l'article de Sabine Hoquel-Schneider, "Wiederherstellung von Innenräumen im Schloß Machern", in *Mitteilungen des Landesvereins Sächsischer Heimatschutz*, 2/1993, p. 56-60.

¹¹ Hans Berger, "Tendenzen der Denkmalpflege in der DDR", in : *Deutsche Kunst und Denkmalpflege*, 1/1991, p. 2-8.

¹² Selon W. Hocquel, voir note 10.

Dès 1990, les anciens propriétaires terriens de la zone soviétique ont fondé en Allemagne de l'Ouest la "Arbeitsgemeinschaft für Agrarfragen" [Groupe de travail sur les questions agraires] , une branche du "Grundbesitzerverband" [Union des propriétaires fonciers] de Bonn qui défend les intérêts des anciens propriétaires terriens des territoires allemands de l'Est d'avant 1945. Le contrat d'unification des deux Allemagnes stipule que la réforme agraire de 1945 est intouchable, disposition qui a été confirmée par le jugement du tribunal constitutionnel fédéral du 23 avril 1991. L'Agrargemeinschaft a cependant fait appel de ce jugement ; le tribunal devrait prononcer un nouveau jugement au printemps 1995.

Il n'est donc pas possible actuellement aux anciens propriétaires fonciers de se voir restituer légalement leurs biens. La "Agrargemeinschaft für Agrarfragen" qui réunit 2000 anciens propriétaires de terres en ex-R.D.A. milite pour ce qu'elle nomme "*un règlement pacifique des expropriations de terres et de forêts qui ont eu lieu à cause de mesures communistes et stalinienne injustes, en particulier en raison de la soi-disant réforme agraire en zone soviétique d'occupation*"¹³. Ce lobby estime que la décision de non-restitution entre en contradiction avec l'article de la Loi Fondamentale qui garantit le droit de propriété. Cette disposition a cependant été confirmée par la loi de dédommagement (Ausgleichsleistungsgesetz) du 30 septembre 1994 qui stipule que le seul dédommagement prévu pour les propriétaires expulsés sera financier et ne sera pas exigible avant le 1er janvier 2004. L'action du lobby porte surtout sur l'obtention du droit d'acquisition prioritaire des terres agricoles et forêts et sur la modification de la loi de compensation financière du 30 septembre 1994 jugée insuffisante. Les bâtiments qui nécessitent des investissements extrêmement coûteux ne sont pas au centre des intérêts de cette association. Beaucoup de propriétaires sont bien retournés voir leur ancien château mais ils l'ont trouvé dans un tel état de ruine qu'ils ont abandonné toute idée de restitution.

Cependant, certains descendants de familles nobles plus attachés à l'histoire de leur famille ont voulu renouer avec la tradition et s'installer sur leur ancien domaine. C'est par exemple le cas du comte von Schönburg, père de la princesse von Thurn und Taxis. Dès 1990, il est venu habiter le château de Rochsburg, dans la vallée de la Mulde au Sud de Leipzig, comme simple locataire, avec l'accord des autorités communales. Militant de la C.D.U., il s'est mis en campagne électorale et s'est fait élire député pour le canton de Glauchau, fonction qu'il a occupée jusqu'au 1er juillet 1994. Il n'a pas abandonné l'espoir de redevenir propriétaire : "*On ne peut pas effacer 800 ans à cause de 45 petites années d'interlude communiste puis une petite note en bas de page dans le traité d'unification [...] Pourquoi étais-je prêt à rénover moi-même quelques pièces du château pour les habiter ? Un homme qui est de retour a besoin d'un toit et même si je ne suis pas (encore) propriétaire, je suis au moins locataire d'une petite partie du château*"¹⁴. Non loin de là, des parents de la famille von Below qui occupait le

¹³ Feuille d'information de ce groupement d'intérêt, 20 octobre 1994.

¹⁴ Lettre du 31 août 1994.

château de Döben, rasé du temps de la R.D.A., se sont installés dans des bâtiments de la coopérative agricole du village (également dans la vallée de la Mulde)¹⁵.

Parfois le retour des anciens propriétaires se heurte à une hostilité collective. Ce fut le cas pour le château de chasse de Kössern, également dans la vallée de la Mulde. Ce château appartient jusqu'en 1943 à la famille von Abendrot qui le revendit en 1944 à M. Créde, un amateur d'art de Francfort souhaitant y abriter ses collections. Il ne paya que la moitié du prix fixé à 440 000 Reichsmarks. Officier supérieur dans la Wehrmacht, il s'enfuit en 1946 et fut exproprié de la moitié payée du château, l'autre moitié appartenant de fait à la commune puisque les Abendrot étaient eux aussi expropriés. Le bâtiment était en très mauvais état et fut sauvé de justesse de la démolition par des conservateurs avisés¹⁶. Durant les années 1950 et 1960, le petit château devint "Nationales Aufbauwerk", "Oeuvre de reconstruction nationale" : environ 70 volontaires de la commune y travaillaient chaque jour pour que l'on puisse y installer une crèche, un jardin d'enfants, une bibliothèque, la cantine des écoles et une salle de spectacle. A la réunification, M. Créde a souhaité retrouver "sa" propriété ; malgré l'interdiction dont il était l'objet en ces lieux, il est venu plusieurs fois proférer des menaces et a poursuivi la commune en justice. En 1993, il a perdu son procès¹⁷.

Apparemment, les obstacles juridiques excluent donc pour l'instant le retour des anciens propriétaires dans leurs châteaux et les tribunaux font respecter la législation actuelle.

Le rôle de la Treuhand dans la vente des châteaux.

Au moment de l'unification allemande, les châteaux se trouvaient entre les mains de propriétaires déjà énumérés ci-dessus (communes, cantons, syndicat, partis, sécurité d'Etat...). La situation de la propriété était donc extrêmement complexe.

La Treuhand est devenue propriétaire des châteaux ayant appartenu à la Sécurité d'Etat et de ceux qui étaient des "volkseigene Güter", c'est-à-dire des fermes d'Etat situées sur des domaines (assez peu nombreux) qui n'avaient pas été démembrés en 1945¹⁸. Par

¹⁵ "Rückkehr der Verfemten" in *Dresdner Neueste Nachrichten*, 30.10.1994, p.3. et "Heimkehrer. Auf den Spuren der Familie" in *Sächsisches Adelsblatt* Nr 44.

¹⁶ Il s'agit des professeurs Nadler et Berger. Dans sa lettre du 21 août 1994, M. Berger m'écrit : "Es ist wahr, der damalige Kreisbaurat Siefke äußerte 1948-49 gegenüber dem Unterzeichneten seine Absicht, mit sowjetischen Raupenfahrzeugen das Jagdhaus zu beseitigen. Prof. em. Nadler[...] hat mit mir dann 1966 bis 1973 den Wiederaufbau usw. Des Hauses für etwa 1 800 000 Mark durchführen lassen".

¹⁷ Entretien du 22 juin 1994 à Kössern avec M. Handwerk, maire de la commune.

¹⁸ Selon Mme Schicktanz, porte-parole de la TLG, 23.9.1994.

ailleurs, la Treuhand est également chargée aux termes d'un accord particulier de vendre les châteaux de l'Etat fédéral dont aucune collectivité locale ne veut.

Début 1991, la Treuhandanstalt a créé la Liegenschaftsgesellschaft der Treuhandanstalt mbH (TLG), la société immobilière de la Treuhand chargée de trouver des acquéreurs à ces châteaux¹⁹ selon certains critères de restauration et d'utilisation. Fin octobre 1994, la TLG a présenté à Leipzig une vingtaine de châteaux à la foire des monuments ; à cette occasion elle a édité un catalogue qui présente chaque domaine, en allemand et en anglais²⁰. Le titre anglais est évocateur : "Contes de fée à vendre". Seuls trois de ces châteaux sont situés en Saxe. Pour 210 000 marks, on peut par exemple acquérir celui de Kötteritzsch. Ses anciens propriétaires n'en ont plus voulu. Pendant quarante ans, le manoir a abrité une coopérative agricole. Il a servi aussi de foyer d'enfants et de foyer pour apprentis. Il y reste actuellement trois locataires qui ne paient plus de loyer depuis 1989 car ils ignoraient encore en juin 1994 à qui appartenait le château. Cette opération de vente a eu un grand retentissement dans la presse, elle a éveillé l'intérêt de beaucoup d'acquéreurs potentiels. Deux cents soixante-seize candidats dont 26 étrangers auraient proposé un concept de restauration et d'utilisation d'un château²¹, 117 projets auraient été sélectionnés mais le processus de vente pourrait durer deux ans.²² Les candidats allemands étaient en majorité originaires d'Allemagne du Sud alors que parmi les étrangers, les Américains étaient les mieux placés, suivis des Canadiens, des Anglais et des Hollandais²³.

L'Etat, le Land et les communes propriétaires de châteaux.

(1) Bund

Les châteaux appartenant à l'Etat se présentent essentiellement comme des gouffres financiers dans lesquels personne ne souhaite s'aventurer. La Loi Fondamentale attribue la souveraineté en matière culturelle ("Kulturhoheit") aux Länder et aux communes. Aussi des principes énoncés en février 1994 et publiés dans le Bundesanzeiger du 6 avril 1994²⁴ prévoient-ils que les châteaux appartenant à l'Etat fédéral seront réattribués aux pouvoirs publics locaux(Land, cantons,

¹⁹ Voir la brochure *Fragen und Antworten zur Liegenschaftsgesellschaft der Treuhandanstalt mbH*, 3ème édition, Berlin, 1994, 20 p.

²⁰ *Schlösser für die Zukunft. Fairy-tales for sale*. TLG, 10/1994, Berlin, 124 p.

²¹ "20 Schlösser", in : *Wochenpost*, 5.1.1995, p.9.

²² Conversation du 7 février 1995 avec Mme Schick Tanz, porte-parole de la TGL.

²³ *Süddeutsche Zeitung* et *Dresdner Neueste Nachrichten* du 29.30/10/1994.

²⁴ "Bekanntmachungen, Bundesministerium der Finanzen, Grundsätze für die verbilligte Veräußerung/Nutzungsüberlassung und unentgeltliche Veräußerung bundeseigener Grundstücke von 22. Februar 1994", in : *Bundesanzeiger*, 6.4.1994, Nr 64, p. 3722.

communes) sans contrepartie ou pour un prix symbolique. Ce sont des branches de la Treuhand, les "Stellen für Vermögenszuordnung" (bureaux d'attribution de la propriété) qui sont chargés de redistribuer ces châteaux. Dans le cas où les autorités publiques concernées ne veulent pas d'un château, il est possible pour un particulier de se porter acquéreur. C'est alors à la TGL de procéder à la vente. La Treuhand aurait encore deux ans de travail environ pour finir d'accomplir sa tâche²⁵. En cas de contestation de la décision d'attribution de la Treuhand, le tribunal administratif sera appelé à trancher.

(2) Land

La centaine de châteaux qui étaient propriétés de l'Etat en Saxe sont devenus en 1990 propriété du Land de Saxe qui a créé la "*Sächsische Schlösserverwaltung*", l'administration saxonne des châteaux, dépendant du ministère saxon des finances. Elle a pour charge de gérer le "marketing" de 18 de ces châteaux, considérés comme les plus connus du public et les plus rentables. Ils ont été mis en gestion et sont considérés comme des entreprises privées qui doivent subvenir à leurs besoins et dégrever le budget régional²⁶. Ils abritent par exemple des musées ou des cafés et des restaurants. Il s'agit essentiellement de châteaux-forts comme Kriebstein ou Gndstein et des châteaux de la cour de Saxe : le Zwinger, Pillnitz, Moritzburg ou Meißen par exemple.

Ne pouvant investir les sommes nécessaires pour la conservation des autres châteaux, le Land de Saxe essaie aussi de s'en défaire par l'intermédiaire de ses "bureaux du cadastre" (*Liegerschaftsämter*). M. Steiner, responsable de ce bureau pour la région de Leipzig, se félicite de n'avoir hérité que de six châteaux²⁷. Un seul a pu être revendu jusqu'ici : la ville d'Eilenburg a racheté son tribunal. Une compagnie d'assurances anglaise serait intéressée par Colditz, le château où le neveu de Churchill a été en captivité dans la vallée de la Mulde. Mais la remise en état de ce château est estimée à 100 millions de marks. Dans la même région, le château de Wermsdorf, un ancien asile psychiatrique, nécessiterait quant à lui un investissement de 500 millions de marks.

²⁵ Berlin le 24 septembre 1994. Mme Landvogt, responsable à la Treuhand de l'attribution des biens dans le Land de Saxe (*Stelle für Vermögenszuordnung*).

²⁶ *Sächsische Schlösser, Burgen und Gärten*, Sächsisches Ministerium der Finanzen, Dresden, 1994, 164 p.

²⁷ Entretien à Leipzig le 30 juin 1994.

Les châteaux appartenant au Land de Saxe étant assez grands, ils ne peuvent être facilement vendus. Aucun n'a d'ailleurs pu l'être entre septembre 1994 et février 1995.²⁸

(3) Les communes

Les communes auxquelles des châteaux ont été réattribués sont la plupart du temps confrontées elles aussi à des tâches d'entretien et de restauration qu'elles ne sont pas à même d'assumer financièrement. L'attribution d'un château est souvent un cadeau empoisonné. Beaucoup d'entre elles ont souhaité, elles aussi, revendre ces bâtiments encombrants ou leur trouver une utilisation rentable et adaptée.

Ainsi le ministère saxon de l'intérieur a-t-il tiré la sonnette d'alarme et édité en janvier 1994 un catalogue qui propose 104 châteaux ou "ruines" - puisque certains bâtiments sont mis en vente sous cette dénomination²⁹. Les tractations sont en cours, les communes devraient répondre au début de 1995 à un questionnaire qui leur demande si elles ont trouvé preneur et à quelles conditions. Il n'est pas possible de savoir pour l'instant quel a été l'effet de la publication du catalogue. Les acheteurs potentiels seraient principalement des instituts de recherche ou de formation continue, les Eglises ou des musées³⁰.

Les initiatives déjà en cours pour la réhabilitation d'un château sont suffisamment rares pour être soulignées. En général, les questions de propriété ne sont pas réglées, ce qui décourage toute initiative prématurée de remise en état. A Trebsen, près de Leipzig, une association d'utilité publique pour la promotion de l'artisanat et la restauration a pourtant investi les lieux et restaure le château du XVème siècle. Ce lieu doit devenir un centre de formation pour des maçons, des décorateurs, des peintres, des menuisiers, des charpentiers et des tailleurs de pierre spécialisés dans la restauration des monuments. Les anciens propriétaires, la famille von Zimmermann, ont déposé une demande de restitution ; des locataires occupent aussi encore les lieux en partie. Pourtant les artisans continuent leur ouvrage sous la houlette de Uwe Bielefeld et restaurent les magnifiques

²⁸ Selon M. Weidner, directeur du département "Châteaux et jardins" ("*Schlösser, Burgen und Gärten*") du Ministère saxon des Finances, 7 février 1995.

²⁹ *Schlösser und Herrenhäuser. Besonders gefährdete Kulturdenkmale im Freistaat Sachsen*. Sächsisches Staatsministerium des Innern, Dresde, 1994, 232 p.

³⁰ Selon M. Wölk, responsable du Département des Monuments historiques au sein du Ministère saxon des Finances. Dresde, 27 septembre 1994. Le 7 février, M. Wölk n'avait toujours pas les résultats complets de l'enquête mais estimait qu'environ 20% des châteaux et manoirs avaient trouvé preneur.

plafonds à caissons du gothique flamboyant introduits en Saxe par Arnold von Westfalen à la fin du XV^{ème} siècle.

Pour les châteaux qui n'ont pas bénéficié d'une telle initiative, la réattribution aux anciens propriétaires pourrait parfois empêcher les bâtiments de continuer à tomber en ruines. Le comte de Schönburg est confiant en l'avenir et utilise l'argument national pour plaider sa cause : *"J'ai confiance ; si ce n'est pas moi, ce sera ma famille, mes enfants ou mes petits-enfants qui seront à nouveau propriétaires de la Rochsburg. Cette intime conviction a des raisons moins juridiques que pratiques : les cantons et les communes qui sont souvent les nouveaux propriétaires, sont généralement accablés par la charge financière que représente l'entretien de ces bâtiments. On pense que le Land de Saxe pourrait reprendre ces bâtiments pour les revendre à un prix symbolique aux anciens propriétaires sous certaines conditions (par exemple : en rendre l'accès public) pour éviter qu'ils ne soient vendus à moyen ou long terme à des sectes américaines ou des consortiums japonais. En échange le Land de Saxe aurait un droit de préemption au même prix symbolique pour que ces bâtiments historiques ne soient pas vendus par les familles des anciens propriétaires aux acquéreurs mentionnés ci-dessus "*.

Quoi qu'il en soit, la protection des monuments historiques est et restera un enjeu à l'Est. M. Manfred Fischer, président de l'Union des conservateurs (*Vereinigung der Landesdenkmalpfleger*), pense que la protection des monuments historiques pourrait créer des emplois à long terme. L'Allemagne de l'Est aurait besoin de 60 à 70 milliards de marks en vingt ans pour sauver ses monuments menacés³¹.

Tous les Länder n'ont pas la même politique ; la Saxe semble même être l'un des Länder les plus sévères dans sa pratique de réattribution des châteaux. Au Mecklembourg et en Thuringe, il semble qu'il soit plus facile à d'anciens propriétaires de racheter leur château pour le mark symbolique.

³¹ Entretien avec M. Fischer dans : Peter Stebner, "Denkmalpflege - Chance für mittelständische Unternehmen", *Dresdner Neueste Nachrichten*, 29.30/10/1994.